

La Bienfaisance vicoise, une association dynamique forte de 220 adhérents



La Bienfaisance vicoise, une association dynamique forte de 220 adhérents

Plus de 60 participants se sont retrouvés à la salle des Vic King's ce dimanche matin 26 novembre pour l'Assemblée Générale de La Bienfaisance dont les valeurs d'entraide sociale, de convivialité et d'amitiés ne sont plus à démontrer.

A l'ouverture de cette séance, la présidente, Christiane Georgen-Trépout, a tenu à remercier les personnalités présentes : Emeline Lafon et Benoit Desenlis, conseillers départementaux, Caroline Cueillens conseillère municipale, adjointe aux affaires sociales, santé, seniors représentant la mairie.



Dans son rapport moral, la présidente a confirmé le dynamisme de cette association qui compte 220 adhérents.

Elle rappelle les différentes manifestations organisées en 2023 et qui ont obtenu toutes un franc succès :

- salle des conférences remplie pour les deux conférences en avril et en octobre : « Stop aux arnaques en tous genres » et « microbiote intestinal et santé, le ventre notre deuxième cerveau »
- car complet pour la visite guidée de la cité épiscopale d'Albi, la cathédrale et le musée Toulouse-Lautrec, en septembre,
- Participation à la journée « octobre rose » .

La présidente a procédé ensuite au **renouvellement du Conseil d'administration**.

Pour le tiers sortant : Christiane Goergen Trépout et Jean Pierre Labit renouvellent leur candidature, Michel Louvaud et Laetitia Bonrepaux ne le souhaitent pas.

Par ailleurs Josiane Bled est démissionnaire.

Christiane Goergen-Trépout, Jean Pierre Labit et trois nouvelles candidatures, Jean-Claude Roblique, Françoise Lafforgue et Josy Sampiana, sont unanimement élus au Conseil d'Administration.

La présidente remercie Michel Louvaud, Laetitia Bonrepaux, et Josiane Bled pour leur implication tout au long de ces années au sein du Conseil d'administration.

Pour Michel Louvaud elle ajoute un remerciement tout particulier ainsi qu'à Sandrine son épouse pour avoir offert dernièrement une magnifique banderole qui présidera toutes les manifestations de l'Association.

Elle remercie également Bernard Pérard, Bernard Delor et Alex Cassagne dont les aides ponctuelles sont précieuses.



Nadine Viaud, la trésorière a présenté **une balance comptable parfaitement équilibrée** après clôture des comptes au 31 octobre 2023 : 5013.08 € de recettes et 4966.95 € de dépenses soit un excédent de 46.13 €. Elle précise par ailleurs que cette année, la Bienfaisance a aidé 7 familles endeuillées et 2 personnes hospitalisées.

Myriam et Alex Cassagne ont préparé et commenté ensuite **un diaporama rappelant les points forts de cette belle journée à Albi** où chacun a pu enrichir ses connaissances.



Christiane Goergen-Trépout a charmé ensuite l'assistance avec **un exposé historique sur les trois Mariannes détenues à la mairie.**

Nous le partagerons dans un prochain article.



Benoit Desenlis et Emeline Lafon, ont félicité l'association sur la qualité des thèmes choisis en 2023.

Benoit Desenlis a insisté sur la prévention des arnaques numériques, en augmentation, et véritables vecteurs de fraudes.

Emeline Lafon a assuré de son sincère intérêt pour l'association, exprimant son plaisir d'avoir partagé la dernière sortie à Albi ainsi que la conférence sur le microbiote intestinal.

Enfin **un appel est lancé par la présidente pour de nouvelles adhésions** auprès des générations plus jeunes.

Fondée en Octobre 1841, « la société de bienfaisance mutuelle libre » réunissait à l'origine uniquement des maîtres artisans vicois et leurs ouvriers.

Au cours du temps, et devenue association, des générations de Vicois se sont succédées et battues pour continuer à la faire vivre.

C'est aussi l'ambition actuelle de la présidente Christiane Goergen-Trépout et de son équipe.

Pour faire perdurer l'association, elle émet l'idée d'un « parrainage » par les adhérents auprès d'un ou plusieurs jeunes de leur entourage, nouveaux adhérents auxquels seraient expliquées les valeurs de l'association.

La clôture de l'assemblée s'est faite par le partage convivial du traditionnel apéritif buffet offert aux adhérents présents.

